

Modalités de recrutement :

- **Stage de 6 mois**

Date limite de dépôt de candidature : 1^{er} novembre 2019

Affectation : Paris 9

Date de prise de fonction : 1^{er} janvier 2020

Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) :

Le secteur de la sécurité privée est réglementé depuis la loi du 12 juillet 1983, codifiée en 2012 dans le livre VI du code de la sécurité intérieure et prend en compte les métiers suivants :

- la surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage (environ 120 000 salariés) ;
- les agents cynophiles, appelés communément « maîtres-chiens » sont au nombre de quelques milliers ;
- la sûreté aéroportuaire : près de 9 000, ces agents se trouvent aux points d'inspection-filtrage (PIF) dans les aéroports, visionnent les écrans RX et procèdent aux palpations de sécurité si nécessaire ;
- le transport de fonds et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB) : environ 10 000 ;
- la protection physique de personnes ;
- les recherches privées, dont les agents sont appelés, à leur demande, « détectives privés » ;
- la protection armée des navires : dernière activité à avoir été intégrée en 2014 au livre VI du exercent dans les eaux extraterritoriales soumises à des risques d'attentats terroristes ou d'actes de piraterie ;
- la sécurité privée armée qui va se mettre en place fin 2019.

Créé en 2011 par la LOPSSI 2, le Conseil National des Activités Privées de Sécurité est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Il comprend environ 220 agents répartis sur 11 sites en France. Il assure la régulation du secteur de la sécurité privée par des tâches de police administrative et de contrôle.

Le CNAPS est chargé :

1. d'une mission de police administrative : Il délivre, suspend ou retire les titres, des 170 000 salariés et 11 000 entreprises et établissements secondaires, permettant d'exercer une activité privée de sécurité (autorisation des entreprises, cartes professionnelles des agents de sécurité, agréments des dirigeants..) ;
2. d'une mission disciplinaire : Il assure la discipline de la profession ;
3. d'une mission de conseil et d'assistance à la profession.

Missions :

Le cabinet du CNAPS est composé d'un directeur, de son adjoint et de 4 chargés de mission.

Le stagiaire est placé sous l'autorité du directeur de cabinet.

Il assure le suivi des commissions thématiques du Collège du CNAPS et assure le suivi logistique des séances et leur planification.

Il assure la rédaction des comptes-rendus, la préparation de notes dédiées aux commissions du Collège, sous la supervision du directeur de cabinet, en s'appuyant sur l'expertise des services centraux et des délégations territoriales.

Il soutient le cabinet dans ses autres missions.

Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptation.

Contraintes liées au poste :

Contraintes horaires liées aux séances des commissions thématiques.

Compétences nécessaires :

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none">• Bonnes compétences rédactionnelles• Conduite et gestion de projet• Méthodologie de conduite de réunion• Bonne connaissance des outils informatiques• Gestion tableaux de bord et indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Dialoguer• Travailler en équipe• Maîtriser les délais• Reporting d'activités	<ul style="list-style-type: none">• Sens de l'écoute• Faire preuve d'autorité• Capacité d'adaptation• Ouverture d'esprit et curiosité• Etre rigoureux• Capacité d'initiative et de synthèse• Discrétion et confidentialité

Expériences requises :

- Formation supérieure (sciences politiques, droit public, sécurité) (diplôme requis : Licence L3 à dominante droit public, politiques publiques ou Master à dominante droit public ou politiques publiques).

Candidatures :

Les candidatures (curriculum-vitae et lettre de motivation) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence « StageCab », sur la boîte fonctionnelle suivante : cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr

Site internet : <http://www.cnaps.interieur.gouv.fr>